

# BILAN D'ACTIVITÉ 2019



## LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2019, le nombre d'affaires enregistrées est en augmentation par rapport à 2018 (536 affaires contre 504 affaires en 2018, soit + 6,3 %). Le nombre des sorties est de 532 affaires en augmentation de 12 % par rapport à 2018 (475 affaires). Le taux de couverture est à 99 % contre 94 % l'année précédente.

Le nombre de dossiers en stock de 200 dossiers est en légère hausse pour l'année 2019 (+ 3 %), mais demeure peu important. Le stock du tribunal administratif ne comporte plus aucun dossier de plus de deux ans pour la troisième année consécutive. Le délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock est de 4 mois et 15 jours. Les principaux indicateurs sont stables en tendance.

L'accroissement de plus de 5 % des entrées s'explique par un transfert d'une trentaine de dossiers en provenance du tribunal administratif de La Réunion. La répartition des affaires enregistrées et jugées en 2019 permet de souligner à nouveau la part toujours importante du contentieux des fonctionnaires et agents publics qui représente en 2019, 32,8 % des entrées et 34,4 % des sorties.

Guy QUILLÉVÉRÉ

**536**  
affaires enregistrées  
+ 6,3 %  
par rapport à 2018

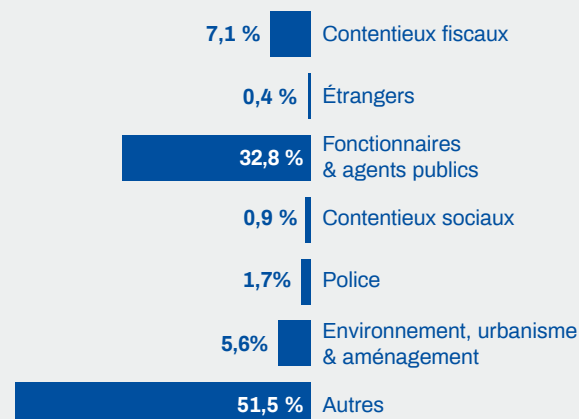
**532**  
affaires jugées  
+ 12 %  
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

**4 mois et 15 jours**

+ 50 % entre 2009 et 2019

## Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



## Nombre d'affaires en données nettes

